



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS D'AOÛT 2024

Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 9 août 2024, dans l'après-midi, Jean-Claude Niyuhire, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des témoins oculaires, la victime était tout près de l'hôpital militaire et une camionnette de marque Toyota type Hilux double cabine aux vitres teintées est venue et il y est sorti des gens en tenues civiles et lui ont mis dans la voiture. Les gens qui étaient proches ont indiqué que cette voiture appartient à Eliphaz Niyongabo, responsable du SNR en Mairie de Bujumbura. Les mobiles de son arrestation ne sont pas connues mais il y'a des informations qui mentionnent que les conflits fonciers pourraient être à la base de son arrestation. Jean Claude est détenu dans le cachot du SNR situé tout près de cathédrale Régina Mundi.

Treize personnes arrêtées en commune Bugabira, province Karuzi

En date du 7 août 2024, vers 2 heures au niveau de la colline Kibenga, sur la frontière de la commune Buhiga, province Karuzi, un groupe de 13 jeunes originaires des collines de Kagwa, Rubuga et Kigozi commune Gitaramuka ont été arrêtés à bord d'un taxi de type probox appartenant à Tuyisenge Landry de Buhiga. Selon des sources sur place, le propriétaire de cette voiture précise qu'il a reçu un coup de téléphone de Gérard, Imbonerakure de la colline Kibenga disant qu'il y avait un groupe de jeunes qui voulaient se rendre en Tanzanie à la quête du travail et lui a fournie l'adresse pour les prendre. Selon les mêmes sources, ils ont été surpris par des Imbonerakure commandés par Innocent Ntunzwenimana, secrétaire zonal du CNDD-FDD de Gitaramuka et les ont conduits au cachot de la police à Buhiga où ils sont incarcérés. Le taximan a été interrogé par un OPJ en face du secrétaire zonal mais a été relâché. Les victimes sont accusées d'aller dans des groupes rebelles tandis que ces derniers affirment d'aller chercher du travail ailleurs comme la vie est devenue trop cher au Burundi.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 août 2024 indique qu'en date du 19 août 2024, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Alexis de 45ans enseignant à

l'ECOFO Canzara a été arrêté par des policiers du commissariat Kayanza après une fouille perquisition opérée dans sa chambre mais rien n'a été trouvé comme suspect. Selon des témoins sur place, en date du 18 août 2024, Alexis avait fui vers sa famille du quartier Mukoro car sa femme, Adrienne Gahinja de 43 ans, infirmière à l'hôpital kayanza, membre du CNDD-FDD, son domestique et son fils Irishura Abdoul le battaient l'accusant de ne pas participer à la vie familiale. A son retour en date du 19 août 2024, Adrienne avait déjà appelé les policiers les disant que son mari possède des armes mais rien n'a été trouvé. Selon des témoins oculaires, la victime n'était pas en bonne relation avec sa femme depuis déjà six ans et ils ne partageaient plus le lit conjugal. Selon les mêmes témoins, Alexis Nkurunziza a échappé de justesse au coup de sa femme et son enfant. Les policiers du commissariat Kayanza ont aussi profité pour faire de la fouille dans les voisinages mais rien de compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti SAHWANYA FRODEBU arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 août 2024 indique qu'en date du 21 août 2024 Désiré Nzisabira responsable du parti SAHWANYA FRODEBU en zone Kigwena, commune et province Rumonge, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure de la colline Mayengo, zone Kigwena. Selon des sources sur place, le soir ce chef de colline Mayengo a décidé de le transférer au cachot de la zone kigwena. Il a été libéré sur ordre de l'administrateur de la commune Rumonge, Augustin Minani. Désiré Nzisabira dit avoir été victime de son parti Sahwanya FRODEBU et d'avoir refusé de contribuer par force pour financer la campagne électorale du parti CNDD-FDD. Les Imbonerakure lui avaient demandé de payer une contribution pour le parti au pouvoir et il a refusé d'où le début la maltraitance jusqu'à le conduire au cachot. Il affirme avoir été menacé de mort par ces Imbonerakure.